



# L'HISTOIRE DE L'ARTAG

A l'initiative d'Anne-Marie BELLON, l'association prend la suite de la « COMMISSION TSIKANE » de la CIMADE.

**La création de l'ARTAG date du 2 octobre 1985 et repose sur la rencontre et le dialogue entre les Gens du Voyage et les Gadjé (non Tsiganes).**

**En 1986:** il y eut la réalisation d'un livret d'information sur les lois, en matière de stationnement et contact avec les mairies ; la même année, la création du premier terrain de Saint-Fons/Feyzin.

**En 1987:** c'est le regroupement régional des associations de « Voyageurs ». L'ARTAG s'occupe alors du suivi social ainsi que des problèmes de scolarisation et de stationnement.

**En 1992:** l'association étend son activité au domaine de la santé et de l'accompagnement social, par le biais du RMI.

**A partir des années 2000 :** La loi Besson et la politique d'accompagnement des Gens du Voyage, de l'Etat et du Grand Lyon, conduisent à un processus d'amélioration d'habitat sur les terrains publics. Cette politique permettra la création d'habitats dit adaptés.

**Depuis 2010:** l'ARTAG gère deux Centres sociaux itinérants sur la Métropole et le Rhône, grâce auxquels elle agit au plus près des familles, en lien avec les acteurs locaux.

**En permettant la rencontre et le dialogue entre Gens du Voyage et Gadjé, l'ARTAG aspire à la connaissance et au respect de chacun.**



# LA RAISON D'ÊTRE DE L'ARTAG

**FAVORISER LA RENCONTRE,  
L'INTERCONNAISSANCE ET  
L'INTERCULTURALITÉ**

**CONTRIBUER A L'AMÉLIORATION  
DE LA QUALITÉ DE VIE**

**DÉFENDRE LES DROITS  
ET GARANTIR LA PLEINE CITOYENNETÉ  
DES GENS DU VOYAGE**

**PORTER UN PLAIDOYER POLITIQUE**





# LA VALEUR AJOUTÉE DE L'ARTAG

## UNE FORTE UTILITÉ SOCIALE

Accès aux droits (domiciliation) ; fonction passerelle vers le droit commun et le reste de la société ; accès aux offres de services du territoire ; aide administrative ; accompagnement social adapté et humain ; insertion sociale et professionnelle ; réduction des inégalités sociales ; amortisseur des trajectoires de précarisation ; etc.

## UNE CONTRIBUTION AU VIVRE ENSEMBLE ENTRE VOYAGEURS ET GADJE

Lien de confiance ; médiation entre Voyageurs et acteurs publics ; reconnaissance du mode d'habitat et de vie des Gens du voyage ; faire connaître et reconnaître les Gens du voyage ; fonction d'intermédiaire et d'interface ; rôle d'interlocuteur privilégié ; etc.

## UN RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION ET DE LA CITOYENNETÉ DES VOYAGEURS

Reconnaissance et valorisation de l'expertise même des Gens du voyage ; faire émerger et accompagner la parole des Gens du voyage auprès des partenaires institutionnels ; fonction de porte-parole et de porter à connaissance ; implication des Voyageurs au sein de l'association et en direction des partenaires ; etc.

## UNE FORTE EXPERTISE SUR LA QUESTION DES GENS DU VOYAGE

Connaissance des familles et de leurs réalités de vie ; de la diversité au sein du monde du voyage ; connaissance des dimensions culturelles ; savoirs et savoir-faire en matière d'accompagnement des Gens du voyage ; approche transversale adaptée aux réalités et aux publics ; expertise en matière d'études, de formation et de diagnostic ; participation aux missions du cabinet CATHS sur les enjeux d'accueil et d'habitat ; méthodologies d'accompagnement et d'étude ; approche de développement social local ; capacité à prendre en compte les spécificités des publics accompagnés ; etc.



# LES FONDAMENTAUX

## S'ASSURER DE LA PARTICIPATION DES VOYAGEURS

**POSTURE NON JUGEANTE**

**NON DÉNONCIATION : INFORMER SUR LES DROITS ET DEVOIRS,  
DONNER LES CLÉS DE COMPRÉHENSION**

EN CAS DE SITUATION COMPLEXE, SE RÉFÉRER  
À LA DIRECTION / AU CA

**ACCUEIL INCONDITIONNEL  
AVEC INTÉGRITÉ ET BIENVEILLANCE**

ACCOMPAGNEMENT / ORIENTATION

**A L'EXTERNE : CONFIDENTIALITÉ ET SECRET PROFESSIONNEL  
EN INTERNE : PARTAGE D'INFORMATIONS POUR FAIRE AVANCER LES SITUATIONS**

**DÉFENDRE L'IMAGE DE LA COMMUNAUTÉ VOYAGEUSE PAR LA CONNAISSANCE, L'EXPERTISE  
ET LA PRISE DE RECUL**

**NE PAS ALIMENTER LES CLICHÉS ET LES PRÉJUGÉS**

**S'ASSURER DU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES  
ET DE L'IMPACT POSITIF DES PROJETS**

**ADAPTATION - AJUSTEMENT - AMÉNAGEMENT  
DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS / DES CADRES DE FINANCEMENT**

**SAVOIR FAIRE DU SUR-MESURE  
SAVOIR FAIRE UN PAS DE CÔTÉ**

**LORSQUE LA PARTICIPATION DES VOYAGEURS N'EST PAS POSSIBLE,  
ON PORTE LA PAROLE**

**POSTURE DE CONSEIL AUPRÈS DES POLITIQUES :  
PROPOSITIONS, CONNAISSANCE, EXPERTISE**

# La charte éthique de l'aller-vers de l'équipe professionnelle :

mars 2024

**La démarche d'aller-vers est profondément ancrée dans le fonctionnement de l'ARTAG.**

**Cette démarche d'aller-vers est une plus-value :**

- **pour les salariés** : permettant la création de liens de confiance avec les voyageurs, la simulation des pratiques, le développement de fortes capacités d'adaptation et une lutte efficace contre le non recours aux droits
- **pour les voyageurs** : permettant la rencontre et l'ouverture, le développement de l'autonomie, l'accès aux droits communs, le développement de la participation
- **pour les partenaires** : permettant un retour des situations réelles, la facilitation de la communication, des déblocages de situations complexes
- **pour l'association** : permettant de développer et faire reconnaître son expertise

**Tous les professionnels sont amenés à adopter cette posture, souvent dans leur quotidien de travail.**

**Deux demi-journées de travail ont permis d'établir une charte éthique professionnelle de l'aller-vers avec 6 valeurs principales.**

## *L'EQUITE / EGALITE*

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

- assurer l'égalité de traitement et à faire preuve d'équité selon les situations.
- assurer l'égal accès aux droits des voyageurs (ne pas faire de tri entre les personnes).

## *L'HUMILITE*

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

- mettre en œuvre l'humilité au sein de ses pratiques
- aller-vers les usagers comme on est et comme ils sont, là où ils en sont de leur histoire
- se mettre à la hauteur des usagers pour mieux les accompagner

## *L'EMANCIPATION*

C'est une intention.

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

- transmettre les informations / règles de fonctionnement (des dispositifs, etc...) et s'assure qu'elles sont comprises
- expliquer le sens
- adopter une posture de facilitation / de vulgarisation
- développer les capacités pratiques et cognitives des personnes

## ***LA BIENVEILLANCE***

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

- au respect de la personne et de ses valeurs
- accompagner et soutenir
- écouter activement
- favoriser la communication sans jugement
- s'exprimer dans un discours adapté au public
- être force de proposition, identifier les besoins et/ou orienter

## ***LE RESPECT DES DIFFERENCES***

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

- établir un respect mutuel (règle de réciprocité)
- garantir l'altérité
- s'assurer d'être à l'écoute de l'autre
- penser et agir positivement avec l'autre comme avec soi-même

## ***L'EMPATHIE***

**Dans sa méthodologie d'intervention d'aller-vers, l'ARTAG s'engage à**

- prendre le temps nécessaire dans l'écoute et la prise en compte des besoins de la personne
- accepter la parole de l'autre, la comprendre sans porter de jugement afin d'amorcer un travail de réflexion avec la personne.